

NOTICE D'INSTRUCTIONS ET D'ENTRETIEN

VIR-FUT sur chariot élévateur (notice originale)



NUMERO DE SERIE

MANUVIT SA

Bureaux Commerciaux : BP123 – 89303 JOIGNY Cedex-FRANCE

Tel : +33 (0)3 86 92 95 95 – Fax : +33 (0)3 86 92 95 99

Usine : ZI Beauregard – Rue des Peupliers – 61600 LA FERTE MACE-FRANCE

Tel : -33 (0)2 33 37 31 64 – Fax : 02 (0)2 33 38 23 96

Site Internet : www.manuvit.fr



Avant d'utiliser l'appareil, il est indispensable pour la sécurité et l'efficacité d'usage, de prendre connaissance de la présente notice d'instructions et de se conformer à toutes ses prescriptions.

Cette notice d'instructions doit être conservée à **disposition de tout utilisateur**.

Prendre connaissance et conserver lisibles les instructions figurant sur les plaques fixées sur l'appareil.

S'assurer que l'utilisateur à qui vous confiez l'appareil est **formé et apte** à assumer les exigences de sécurité que comporte son utilisation.

L'appareil doit être utilisé **exclusivement** sur un **sol horizontal, plat et uniforme**.

L'appareil doit **impérativement** être utilisé avec un équipement de préhension.

L'appareil ne doit pas être déplacée avec une **charge placée à plus de 100mm du sol**.

Respecter un périmètre de sécurité de 1 mètre pour toute autre personne dans l'environnement de travail.

Préserver l'appareil de toute intervention incontrôlée lorsqu'il n'est pas en utilisation. Mettre en place les freins.

Le fabricant décline toute responsabilité pour les conséquences d'un démontage de l'appareil et de modifications apportées hors de son contrôle.

Lorsque l'appareil présente un état de vétusté susceptible de provoquer des risques, il y a **obligation pour l'utilisateur d'assurer la neutralisation de l'appareil**, à savoir : la mise hors d'état de fonctionnement et éventuellement le démontage de l'appareil.

L'utilisateur peut, uniquement dans le cas où le fabricant du chariot a cessé toute activité et où il n'existe aucun successeur susceptible de reprendre l'activité, prévoir une modification ou une altération d'un chariot couvert par la présente partir de l'ISO3691, à condition qu'il prévoie que l'utilisateur

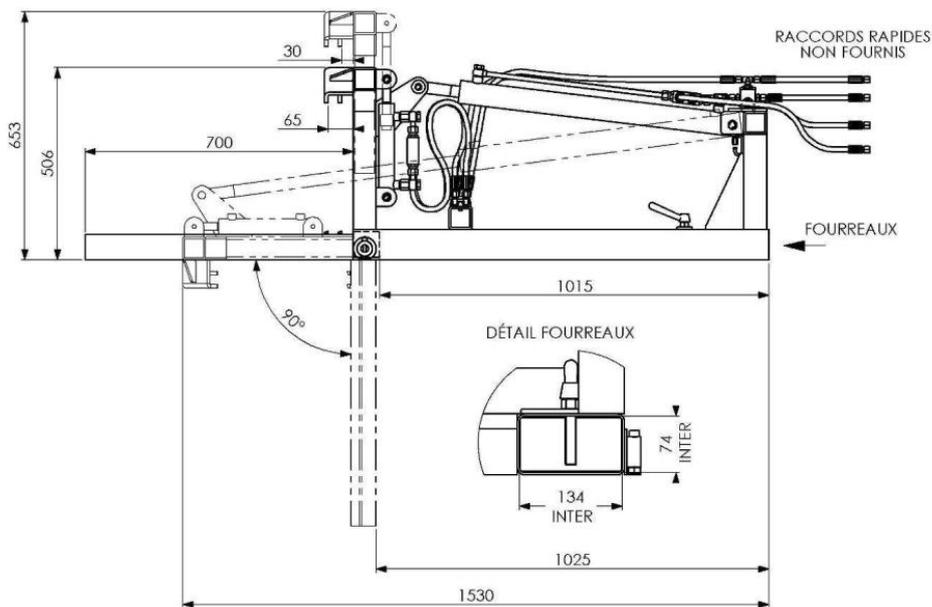
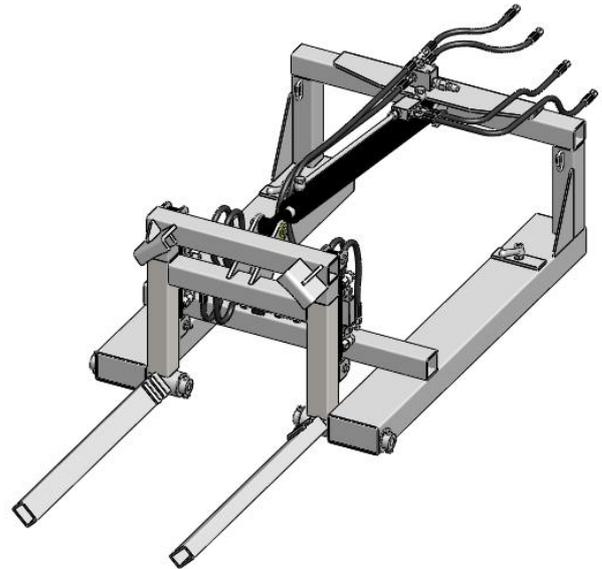
- a) Prévoit que la modification ou l'altération soit conçue, soumise à essais, et appliquée par un ou plusieurs ingénieurs, experts dans le domaine des chariots de manutention et de leur sécurité.
- b) Conserve un enregistrement de la conception, du ou des essais et de l'application de la modification ou de l'altération.
- c) Approuve et procède aux changements appropriés de la ou des plaques de capacité, des décalcomanies, des étiquettes et de la notice d'instructions.
- d) Appose sur le chariot une étiquette fixe et immédiatement visible indiquant la teneur de la modification ou de l'altération du chariot, la date de modification ou de l'altération effective, ainsi que le nom et l'adresse de l'organisme ayant exécuté les diverses tâches.

⊗ - INTERDICTIONS - ⊗

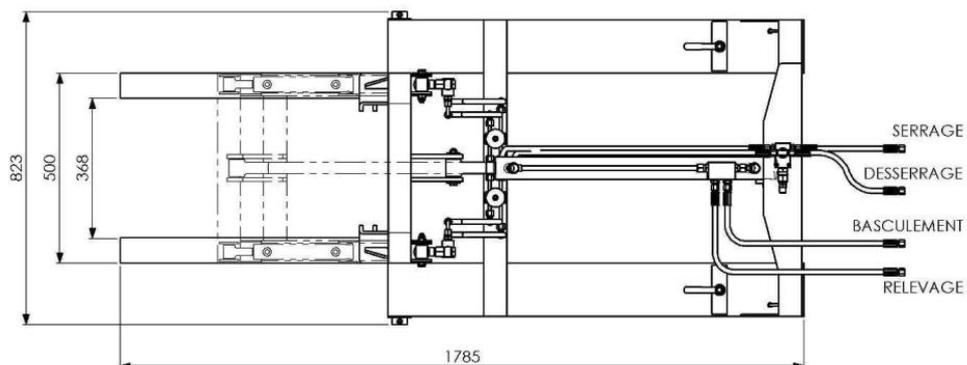
- **d'utiliser l'appareil s'il n'est pas en bon état apparent.**
- **d'utiliser l'appareil pour un usage pour lequel il n'a pas été conçu.**
- **d'utiliser le système à géométrie variable pour le serrage des charges.**
- **de passer la main ou un objet de toute nature à proximité des pièces en mouvement.**
- **de déplacer la charge en position haute ou au-dessus du personnel.**
- **de stationner sous la charge.**
- **d'utiliser l'appareil pour l'élévation de personnes.**
- **de soumettre une charge supérieure à la charge maximale d'utilisation.**
- **de balancer la charge.**

B – DESCRIPTIF

- Accessoire s'utilisant avec un chariot élévateur, permettant la prise et le basculement de fûts métalliques et plastiques à rebords type MAUSER Ø 600 mm
- 2 vérins de serrage permettant la prise du fût.
- 1 vérin de relevage permettant le changement de la position verticale à la position horizontale et vice-versa.
- Protection du chariot par clapets parachutes (à la base de chaque vérin), en cas de rupture accidentelle du flexible hydraulique.
- Charge utile : 350 kg
- Poids de l'accessoire à vide : 110 kg
- Niveau sonore : inférieur à 70 dB (A)
- Seuil de vibrations : inférieur à 2,5 m/s²
- Essais d'aptitude à l'emploi réalisés selon la règle technique 4.1.3 de l'annexe I citée par l'article R.4312-1 du Code du Travail.
- Coefficient d'épreuve : 1,25 en statique / 1,10 en dynamique.



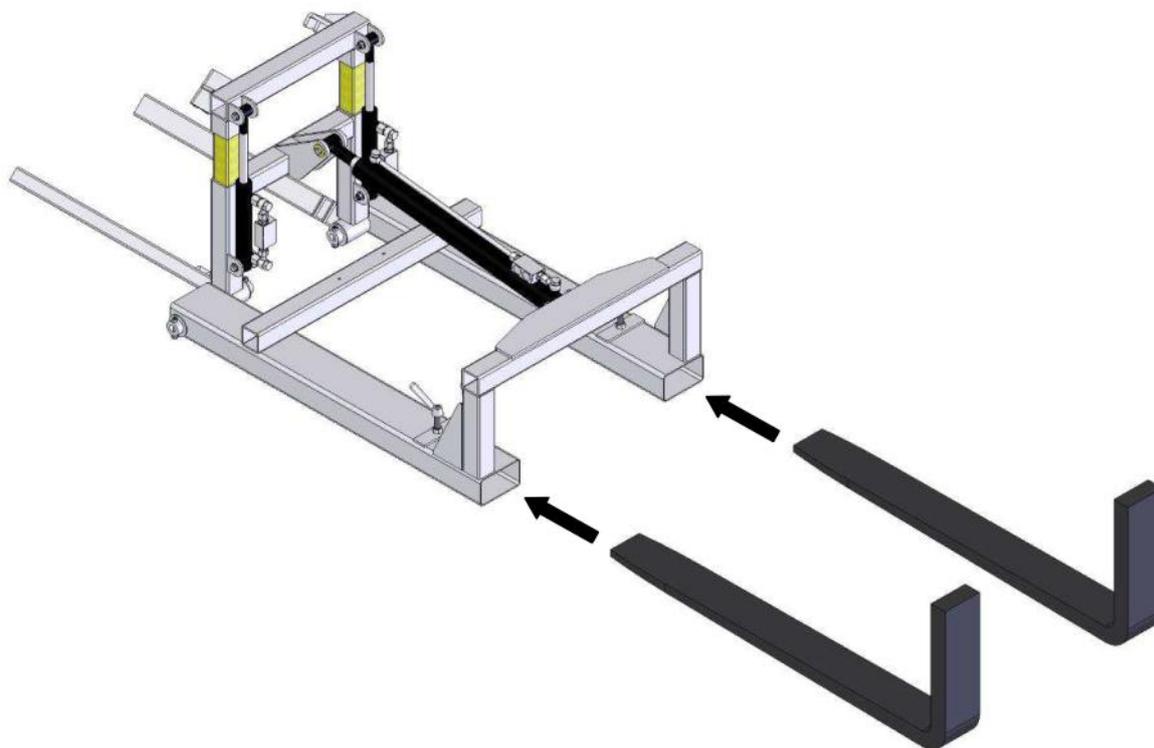
Pour fûts métalliques et plastiques à rebords type MAUSER Ø 600 mm



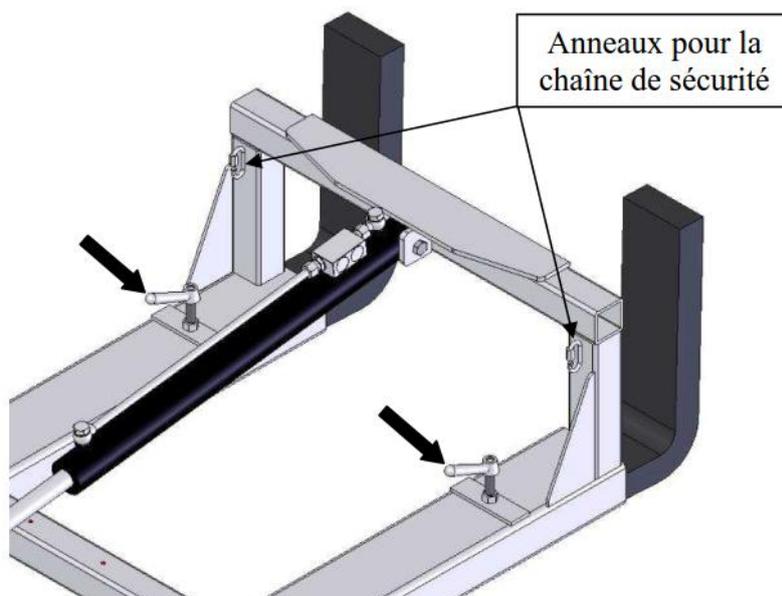
C – MISE EN SERVICE / HORS SERVICE.

En fonction du type de chariot élévateur adapter les connexions hydrauliques adéquates.

- ✓ Mettre les fourches du chariot élévateur dans les fourreaux prévus sur l'accessoire.



- ✓ Tourner dans le sens horaire les vis de blocage afin de serrer le Vir-Fût sur les fourches du chariot élévateur.



- ✓ Passer la chaîne de sécurité autour du tablier du chariot élévateur et la fixer avec le mousqueton dans un des anneaux sur le Vir-Fût.

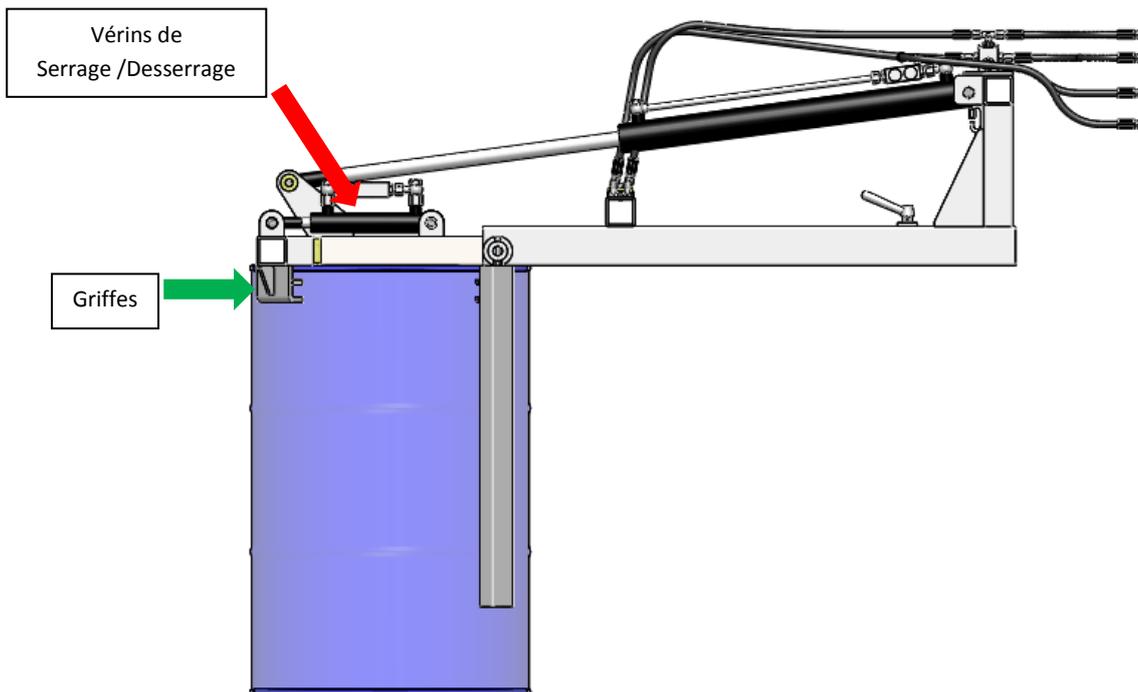
D – UTILISATION

• Serrage du fût :

- ✓ Mettre en place le Vir-Fût sur le fût.
- ✓ Utiliser la commande appropriée (suivant la notice du chariot élévateur) pour commander les vérins de serrage / desserrage et serrer le fût avec les griffes.
- ✓ Contrôler la bonne prise du fût.

• Desserrage du fût :

- ✓ Poser le fût au sol ou sur un support.
- ✓ Utiliser la commande appropriée (suivant la notice du chariot élévateur) pour commander les vérins de serrage / desserrage pour libérer le fût.

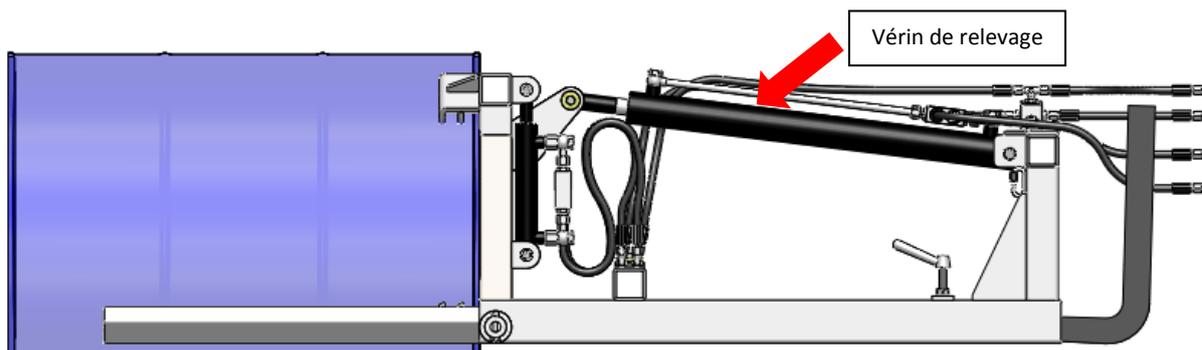


• Mise en position horizontale :

- ✓ Utiliser la commande appropriée (suivant la notice du chariot élévateur) pour commander le vérin de relevage et mettre le fût en position horizontale.

• Mise en position verticale :

- ✓ Utiliser la commande appropriée (suivant la notice du chariot élévateur) pour commander le vérin de relevage et mettre le fût en position verticale.



• **Montée du Vir-Fût :**

- ✓ Utiliser la commande appropriée (suivant la notice du chariot élévateur) pour lever le Vir-Fût.

• **Descente du Vir-Fût :**

- ✓ Utiliser la commande appropriée (suivant la notice du chariot élévateur) pour descendre le Vir-Fût.

ATTENTION : Quand le fût se trouve en position horizontale, il doit toujours être serré par les griffes. Les fourches servent de soutien uniquement en cas de mauvaise utilisation du chariot.

E – ENTRETIEN ET MAINTENANCE

- ✓ Tous les trimestres, pulvériser du téflon ou de la graisse sur les coulisses zinguées des griffes.
- ✓ Tous les 5 ans, vérifier l'usure des joints des vérins de serrage et de basculement.
- ✓ Prescrire l'utilisation des pièces de rechange d'origine pour assurer la sécurité de l'appareil. (Voir la notice pièces de rechange)

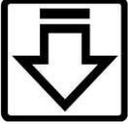
F – PLAQUE D'IDENTIFICATION / MARQUAGE C.E.

MANUVIT LA GEOMETRIE VARIABLE MANUVIT SA Z.I. Beaugard - Rue des Peupliers 61600 LA FERTÉ-MACÉ Tél. 02 33 37 31 64 www.manuvit.fr	Type Model		CE	
	Nr série Serial nr		Capacité Load capacity	
	Année Year		Poids net Net weight	

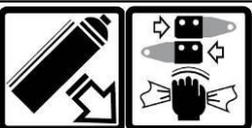
PICTOGRAMMES SECURITE UTILISATION

GERBEURS

	Verrouillage
	Danger
	Transport de personne interdit
	Circulation ou stationnement sous la charge interdit
	Déplacement charge haute interdit
	Déplacement vitesse maxi interdit
	Serrage de la charge interdit avec la géométrie variable
	Mettre les fourches en contact avec la charge sans serrage
	Abaissement de la pédale du système de pompage
	Passage en vitesse 1
	Passage en vitesse 2
	Déverrouillage de la géométrie variable pour utilisation du roto-fût

	Hauteur de prise des fûts de 200L
	Butée de hauteur de prise des fûts de 200L
	Descente de la charge
	Montée de la charge
	Déverrouillage de la géométrie variable
	Appui des mains interdit - Risque de coupure

BLOC BOUTEILLE

	Mise en contact des mâchoires avec serrage interdit
	En cas de glissement de la bouteille nettoyer les machoires

PAL BAC

	Levier de géométrie variable de PAL BAC + ouverture - fermeture et verrouillage
	Graissage interdit

ROUL FÛT

	Mettre la sécurité après accrochage du fût
---	--

